



MICRODATA

DÉCLARATION DE
POLITIQUE
Environnementale

Équipe RSE

2025 - 2026

Introduction

En tant qu'entreprise citoyenne et responsable, MICRODATA intègre la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie et de ses activités. La présente Déclaration de Politique Environnementale formalise les engagements de MICRODATA visant à prévenir et réduire les impacts environnementaux liés à ses opérations, à ses services et à sa chaîne de valeur.

Cette politique s'inscrit dans la continuité des valeurs de MICRODATA — intégrité, responsabilité et respect — et contribue à une croissance durable, maîtrisée et créatrice de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Elle est conforme aux attentes des référentiels internationaux de durabilité, notamment EcoVadis, et s'intègre pleinement dans la démarche QHSE de l'entreprise.

À qui s'adresse cette Politique ?

La présente politique environnementale s'applique à :

- La Direction Générale ;
- L'ensemble des collaborateurs de MICRODATA, quel que soit leur poste ou leur localisation (Ibnou Sina, Bd. Anfa et Socrate) ;
- Les sites, infrastructures et activités de l'entreprise ;
- Les partenaires, fournisseurs et sous-traitants, dans la mesure de leur implication dans les activités de MICRODATA.

Elle constitue un cadre de référence commun pour l'ensemble des décisions et pratiques ayant un impact environnemental.

Enjeux et risques environnementaux

MICRODATA a identifié les principaux enjeux environnementaux liés à ses activités, notamment :

- La consommation d'énergie (électricité, climatisation, équipements informatiques) ;
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux usages énergétiques et aux déplacements professionnels ;
- La consommation de ressources (papier, équipements, consommables) ;
- La gestion des déchets, en particulier les déchets électroniques et informatiques (DEEE) ;
- L'impact environnemental indirect lié aux achats et aux fournisseurs.

Ces enjeux font l'objet d'une approche structurée de prévention, de réduction et d'amélioration continue.

Nos Engagements environnementaux

1. Prévenir et réduire les impacts environnementaux

Limiter l'empreinte environnementale de ses activités en agissant en priorité sur la consommation d'énergie et de ressources ;

Réduire les déchets à la source et favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation.

2. Lutter contre le changement climatique

Maîtriser et réduire progressivement ses émissions de gaz à effet de serre ;

Favoriser des pratiques à faible intensité carbone, notamment dans les déplacements professionnels et les choix d'équipements.

3. Promouvoir une utilisation responsable des ressources

Encourager la sobriété énergétique et numérique ;

Optimiser l'utilisation du papier, des consommables et des équipements informatiques ;

Allonger la durée de vie des équipements lorsque cela est possible.

Nos Engagements environnementaux

4. Intégrer l'environnement dans les achats et partenariats

Privilégier des produits et services à moindre impact environnemental ;
Favoriser les fournisseurs engagés dans des démarches environnementales responsables ;
Intégrer des critères environnementaux dans les processus d'achats.

5. Sensibiliser et impliquer les collaborateurs

Sensibiliser les équipes aux enjeux environnementaux ;
Encourager les bonnes pratiques au quotidien et l'implication individuelle et collective.

Objectifs environnementaux

Objectifs quantitatifs :

- Réduction de la consommation énergétique globale (électricité) par collaborateur ;
- Suivi et réduction progressive des émissions de GES (scope 1 et 2, et partiellement scope 3 lorsque pertinent) ;
- Réduction de la consommation de papier et augmentation du taux de dématérialisation ;
- Augmentation du taux de recyclage des déchets, notamment des déchets électroniques.

Objectifs qualitatifs :

- Intégrer systématiquement la dimension environnementale dans les décisions opérationnelles ;
- Renforcer la culture environnementale interne ;
- Structurer le reporting environnemental conformément aux attentes d'EcoVadis.

Gouvernance et Responsabilités

La mise en œuvre de la politique environnementale repose sur une gouvernance claire :

- La **Direction Générale** valide la politique et en assure l'orientation stratégique ;
- La fonction **Communication interne** (conduite par Ayoub, Seddik et Kamel) pilote la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des engagements environnementaux ;
- Les **managers** veillent à l'application de la politique au sein de leurs équipes ;
- Chaque collaborateur** est acteur de la démarche et contribue, par ses pratiques quotidiennes, à la réduction des impacts environnementaux.

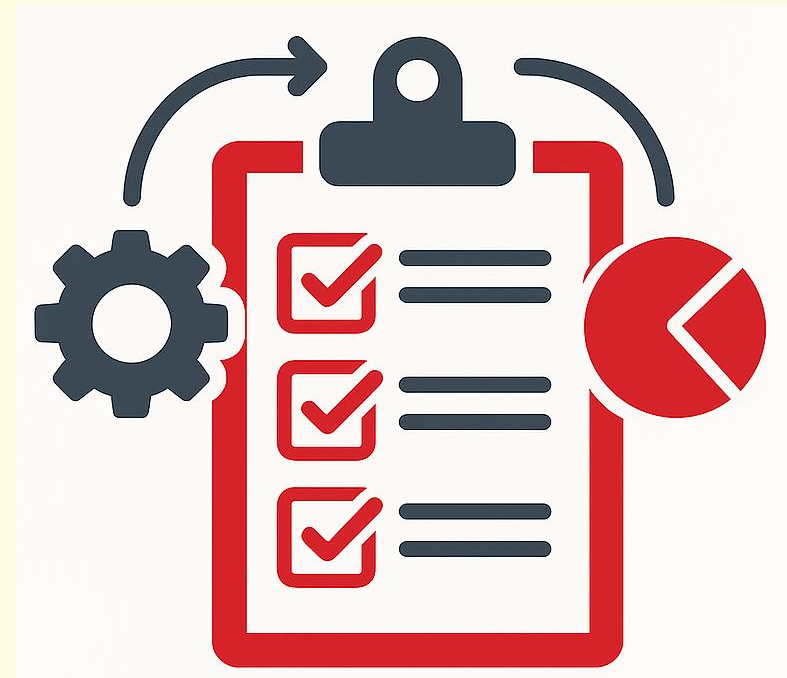


Mise en œuvre et suivi

MICRODATA met en œuvre sa politique environnementale à travers :

- Des actions opérationnelles ciblées (sobriété énergétique, gestion des déchets, achats responsables) ;
- L'utilisation d'une énergie propre et renouvelable avec l'installation de panneaux photovoltaïques.
- La sensibilisation et la communication interne ;
- L'intégration des exigences environnementales dans les processus internes.

Les résultats et progrès réalisés sont suivis dans une logique de transparence et peuvent être communiqués aux parties prenantes internes et externes.



Révision et amélioration continue

La présente politique environnementale fait l'objet de revues périodiques, au minimum tous les deux ans, ou en cas d'évolution significative des activités, des exigences réglementaires ou des attentes des parties prenantes.

MICRODATA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, visant à renforcer progressivement la performance environnementale de l'entreprise et à contribuer positivement aux enjeux climatiques et environnementaux.

Cette politique est diffusée auprès de l'ensemble des collaborateurs.



Yassine AMOR

*Directeur Innovation, Développement, Ethique
et Conformité.*

*Yassine
Amor*

MICRODATA

CONSEIL - INFRASTRUCTURES - INTEGRATION DE SERVICES